

# Le rapport qui veut optimiser le paysage théâtral

**Politique culturelle** Un audit propose des pistes "pour diminuer les coûts".

**M**ercredi dernier, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles votait un important décret organisant le futur, à partir de 2018, des arts de la scène. Au texte de ce décret, est joint un rapport demandé à la société de conseil Kurt Salmon. Une étude dont les résultats n'avaient pas encore été présentés. Cette étude est une idée de l'ancienne ministre de la Culture, Joëlle Milquet, lorsqu'elle avait lancé les travaux pour une réforme des subsides en arts de la scène afin, entre autres, d'augmenter les budgets qui vont aux artistes et d'optimiser les frais de fonctionnement.

Après un appel d'offres, c'est Kurt Salmon qui a remporté le marché: coût de 63 000 euros avec un comité de pilotage de l'étude qui comprenait des représentants du cabinet et de l'administration

culture ainsi que deux personnalités culturelles, la comédienne Jeanne Dandoy et Michel Kacenenbogen, directeur du Théâtre le Public.

Ce rapport de presque cent pages procède d'abord à une série de comparaisons chiffrées entre les théâtres. Kurt Salmon en précise le cadre: il ne s'agit nullement d'évaluer la qualité des spectacles, ni le contexte des productions. On part des données "brutes", qui ont elles-mêmes des limites: elles sont parfois discordantes d'un opérateur à l'autre, ne portent que sur une saison et un flou demeure sur la définition de ce qu'est "la part artistique" dans les coûts d'un théâtre par rapport aux "coûts de fonctionnement".

Avec les limites annoncées, on voit cependant nettement que le Théâtre le Public sort gagnant presque chaque fois: nombre de spectateurs, nombre de spectateurs par "unité" de subvention, part

de la billetterie dans le budget, nombre de représentations au siège, part qui va à l'artistique dans le budget global, etc., alors que de grosses structures (avec d'autres obligations il est vrai) comme le Théâtre national et le Manège.Mons arrivent bien plus loin.

**Des mutualisations existent mais pourraient, selon Salmon, aller plus loin.**

## Mutualisations et fusions

L'étude de Kurt Salmon compare la moyenne de la part artistique en Communauté française à ce qui se passe en Flandre et en France pour estimer que sur ce plan, on peut faire mieux en suivant les pistes de "mutualisation des coûts" et de "fusions" progressives et sur base volontaire de théâtres. Les mutualisations se font déjà comme le démontre le nombre croissant de coproductions qui permettent de jouer plus souvent un spectacle. Mais Kurt Salmon propose d'autres mutualisations: emplois, plateformes Internet, commercialisation des spectacles, frais de fonctionnement, etc.

Kurt Salmon propose d'étudier des projets de fusions "graduelles" entre opérateurs. Il évoque ainsi une fusion à terme du Varia avec le Rideau, du Théâtre Le Public et du Jean Vilar, du Théâtre national et du Manège.Mons et même une fusion à quatre: Océan Nord, les Tanneurs, la Balsamine, le Théâtre de la Vie.

L'étude ne fait pas l'unanimité. D'aucuns critiquent le mélange des données et surtout le fait de comparer des données brutes sans mises en contexte. Les mutualisations possibles seraient déjà opérées et les autres pistes seraient d'un rendement marginal, disent d'autres. Quant à des fusions spectaculaires, on en est encore loin.

Le cabinet d'Alda Greoli estime que cette étude n'avait pas pour but d'influencer directement le décret, ni de fixer des quotas ou des obligations, mais bien d'aider, par des pistes utiles et stimulantes, les opérateurs à préparer leurs dossiers de subvention en suivant la ligne de "l'artiste au centre".

**Guy Duplat**

## Michel Kacenenbogen: "Je ne veux pas être puni"

Michel Kacenenbogen est directeur du Public. Il a fait partie du comité de pilotage de l'étude. Son théâtre arrive en tête en fonction des critères choisis et il s'est déclaré fâché que cette étude soit, pense-t-il, mise sous le boisseau. Il avait tôt alerté la ministre Joëlle Milquet pour lui dire que sans moyens complémentaires pour les arts de la scène, et toutes choses restant égales, la part de budget destinée aux artistes diminuerait de 15% par an.

**Cette étude aurait-elle dû influencer davantage le décret en fixant par exemple des critères plus stricts sur la part artistique?**  
Pas obligatoirement. Mais personne ne le saura jamais puisque les résultats de cette étude n'ont pas fait l'objet d'un débat.

**Vous êtes en tête sur tous les points, qu'attendez-vous comme conséquence de ça dans le prochain contrat-programme?**  
De ne pas être puni.

**L'étude admet ses propres limites comme celle d'une définition manquante de "la part artistique" et souligne que les données sont brutes basées sur une année hors de tout contexte "artistique".**

Toute étude a ses limites. Toute étude a son contexte. Mais cela fait trente ans que je suis dans le secteur des arts de la scène et jamais jusqu'à ce jour, une étude chiffrée, apolitique, n'a été réalisée, par une société indépendante, sur son futur avec les pouvoirs politiques.

**Que pensez-vous de l'idée évoquée dans l'étude de fusion Public-Vilar ou Public-National?**

Si cela augmente l'emploi artistique, pourquoi pas.

**Cette étude dont vous étiez dans le comité de pilotage doit-elle guider les futurs travaux des commissions d'avis et les choix de la ministre?**

Tout va dépendre de comment la ministre de la Culture, Alda Greoli, entend faire fonctionner la démocratie participative. S'il est vrai que cette étude ne prend en compte qu'une réalité économique, il est également vrai que depuis trente ans, seuls des critères qualitatifs ont été pris en compte par les commissions (CAD, CAPT) et par les différents ministres que j'ai pu connaître depuis 1994, pour attribuer une subvention conséquente.

**G.Dt**